



Le SPIP de la Loire : le management par le mépris* Mais à quoi sert la hiérarchie du SPIP 42 ?



Certains peuvent se plaindre d'une direction tyrannique, au SPIP de la Loire c'est autre chose...
Quelque chose de presque aussi brutal : **le silence et l'inaction.**

Ce silence et cette inaction apparaissent aussi bien lorsque des difficultés sont remontées par des agents que dans la vie quotidienne d'un service (absence de réponse à des sollicitations, questionnements, demande de retour sur des propositions de projets ...).

Face aux magistrats et partenaires la hiérarchie soigne son image de marque au lieu de soutenir ses équipes dans l'exercice de leurs missions. (Ex : difficultés récurrentes avec la détention, problématiques anxigènes et insécurisantes avec l'application des peines, les partenaires sont écoutés et les CPIPs accablés)

Face aux CPIPs à qui elle demande de faire autre chose que leurs propres missions, elle détourne les yeux pour ne pas voir leur charge de travail et leur épuisement. (Ex : secrétariat et autres tâches administratives)

Face aux problèmes remontés par les agents, la hiérarchie feint l'ignorance, pour s'excuser de ne pas avoir réagi. (Ex : mauvaise répartition de la charge de travail entre les agents)

Face aux risques psycho-sociaux en général et les demandes d'aides des agents, en particulier, la hiérarchie reste sourde et aveugle. (Ex : absence de supervision dans des services en difficultés, accueil catastrophique de nouveaux collègues)

De manière plus globale, notre hiérarchie (et notre administration de manière plus générale) se vante des actions et projets de service sans s'assurer de l'existence des moyens humains qui vont avec et surtout sans assurer l'accompagnement dont ont besoin les agents.

Face aux équipes la hiérarchie tente de diviser, mais manque de perspicacité. Les agents désormais font corps face à l'adversité et sont bien d'accord aujourd'hui sur les carences rencontrées.

AUSSI FACE A CETTE INERTIE, LE SNEPAP ET LA CGT SE MOBILISENT :

Après avoir organisé des HMI, en avril 2025, au SPIP de la Loire nous avons sollicité une audience syndicale auprès du DFSPPIP pour faire ainsi remonter les difficultés, les mécontentements, les inquiétudes des agents et faire des propositions d'amélioration.

Nous avons précisé 2 choses en préliminaire :

- 1- S'il ne sait pas déjà que ses services sont en difficultés, c'est qu'il ne se soucie pas de ce qu'il se passe dans ses services
- 2- S'il sait que ses services sont en difficultés, son inaction démontre qu'il ne se soucie pas de ses agents placés sous sa responsabilité.

En toute hypothèse, c'est inquiétant.

Aussi, nous attendons de la hiérarchie qu'elle soit actrice de sa fonction.

Être directeur ce n'est pas qu'un titre, c'est remplir des missions d'organisation, de régulation et d'accompagnement des équipes dont on a la responsabilité.

Être directeur, ce n'est pas uniquement soigner son image de marque auprès des chefs d'établissement, des magistrats et des partenaires.

C'est avant tout prendre en charge des équipes.

La seule chose attendue par celles-ci c'est que, face aux difficultés, la hiérarchie prenne « le taureau par les cornes ».

Monsieur le DFSPPIP de son côté **s'est engagé** à des améliorations en termes de communication et de réactivité, de soutien et de reconnaissance des équipes.

Concernant les RPS, la direction fonctionnelle **s'est engagée** à faire le nécessaire pour accompagner les équipes de manière adaptée.

**LA CGT ET LE SNEPAP RESTERONS VIGILANTS
QUANT A LA SITUATION DES AGENTS DU SPIP DE LA LOIRE.**

Monsieur le DFSPPIP, vos agents sont fatigués... Monsieur le DFSPPIP certains sont en arrêt ou l'ont été car la sécurité de leur environnement de travail n'est plus garantie.

Monsieur le DFSPPIP il est temps de faire le nécessaire afin que le bateau dont vous êtes le capitaine ne coule pas !!!

** définition du mépris : fait de considérer comme indigne d'attention*